

Comité des Statuts et Règlements
Compte rendu de la réunion du 23 juin 2010
Bureau national de l'ACEP
Salle de conférence
13 h 30

Présences : M. Zinck (présidence), S. Mullen, A. Picotte, C. Poirier,
Personnel : C. Danik, D. Martin

Absence justifiée :

1. Adoption de l'ordre du jour

Décision par consensus : adoption de l'ordre du jour.

2. Adoption du compte rendu

Décision par consensus : adoption du compte rendu de la réunion de mai.

3. Discussion sur les modifications au règlement 3

Ajouter les titres des dirigeants mentionnés dans le règlement 3.20. Il y a consensus que les dirigeants sont les personnes suivantes du Bureau national : président, directeur exécutif, directeur des relations de travail et agents des relations de travail.

Informé le CEN qu'il devra voter sur de nouvelles modifications et l'informer que le processus demeurera dans les Règlements conformément au conseil donné par le conseiller juridique.

Décision par consensus : envoyer les modifications finales du règlement 3 au CEN la semaine prochaine et demander l'approbation des modifications par un vote par courriel. Accorder un délai de vote allant jusqu'à 16 h le vendredi 9 juillet 2010.

Suivi : Aviser le CEN d'adresser à Michael Zinc toutes questions éventuelles sur les modifications.

4. Travail pour la prochaine réunion

Politique sur les honoraires
Politique sur le pouvoir de dépenser du président

5. Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 22 septembre de 13 h 30 à 15 h 30.

6. Levée de la séance

La séance est levée à 14 h 30.